

Avril 2020

COVID-19

Congés et repos permettront la continuité du service public en toute sécurité !

Gestion des flux ou repos des salariés ?
Recommandation ou négociation collective ?

EDF

Les pratiques de dialogue social « agiles », ces derniers temps semblent montrer un goût pour une certaine « autocratie » : je décide d'abord puis je consulte, voire je négocie après ! Sur la question très sensible des congés et repos, la négociation doit prévaloir, car l'enjeu est énorme pour l'entreprise et très sensible pour le personnel.

Faire tomber stress et fatigue !

Nous tenons à le redire : il faut compenser les efforts, les conditions de travail dégradées et les tensions extrêmes liées au risque de contamination (en n'oubliant pas les malades), des salariés et prestataires qui ont permis la continuité du service public et la sécurité d'alimentation du pays. N'oublions pas non plus les autres salariés, confinés, qui ont été aussi soumis à des conditions difficiles, plus « invisibles » celles-ci.

Dans une étude « **les troubles du travail en période de confinement** » du 14 avril dernier, l'Association Entreprise et Personnel attire l'attention des entreprises adhérentes sur plusieurs aspects à ne pas sous-estimer :



« ...en situation de confinement, le salarié n'a pas d'autre choix que de partager son espace avec sa famille et de cumuler des rôles parfois inhabituels. La séparation du temps et de l'espace entre travail et activités

privées est totalement bouleversée. Ainsi, les situations de travail actuelles peuvent contribuer au développement de pathologies telles que l'e-anxiété, à une surcharge cognitive, une fatigue visuelle et des troubles musculo-squelettiques, et un déficit d'hygiène de vie tant en termes de temps de travail (durée du travail excessive, intensité des rythmes) qu'en termes d'alimentation et de sédentarité...certains seront épuisés physiquement, d'autres le seront mentalement, quand d'autres encore cumuleront...»

L'INRS lui-même a récemment souligné ces aspects dans son dossier sur le « Télétravail en situation exceptionnelle » : [CLIQUEZ ICI](#)

Pour tous, il faut aussi reconstruire un climat de confiance, de nouveau ébranlé par le contexte.

CA et jours de repos, pas de tension inutile.

Est-il opportun, et surtout réellement nécessaire, de mettre la pression sur les congés et repos ?

Pourtant, sur ce sujet, le PDG n'avait-il pas indiqué qu'il allait faire preuve de pragmatisme et de souplesse, notions dont nous n'avons peut-être pas la même conception !

Sur ces sujets, FO demande donc :

- Retrait de la récente recommandation sur les CA
- Annulation des décisions d'écrêtement des CA
- Mesures spécifiques dans l'alimentation du CET

Vous avez dit : négociation SOCIALE ?

Si FO pense qu'une négociation sur les modalités de déconfinement, les congés et repos mais aussi la reconnaissance est incontournable, d'autres sujets devront être abordés :

- **Dépistage, moyens et équipements de protection**
- **Suivi, avis de la médecine du travail renforcés**
- **désinfection des sites**
- **organisation du travail adaptée**
- **travail à distance et télétravail**
- **aides spéciales à la parentalité**
- **reconception et réagencement des sites**
- **ré-internalisation d'activités**
- **embauches statutaires**
- **arrêt des fermetures de sites**

Autant de sujets sur lesquels cet accord devra apporter des réponses et des **solutions** !

La reconnaissance est un sujet à part entière, d'autant plus en période de crise majeure. Tous ont fait preuve d'un engagement et d'une abnégation qui a permis la continuité du service public, fait reconnu tant par le Gouvernement que par nos dirigeants. Tous attendent légitimement que ces remerciements se traduisent par une **reconnaissance financière immédiate et sur le long terme et pas seulement de façon qualitative.**

L'après crise nécessitera une motivation et un engagement des salariés qui seront déterminants pour **l'avenir d'une entreprise qui sera publique et intégrée, sur ce point il n'y a plus de débat possible !**

Cette crise doit permettre d'aborder certaines questions « mieux et autrement ». FO estime que l'entreprise doit prendre des décisions hors normes et audacieuses, en particulier sur les questions de santé, d'organisation et conditions de travail et de reconnaissance.

AGIR, NE PAS SUBIR

www.fnem-fo.org

